Au service des peuples et des nations

AVIS D'APPEL A PROPOSITION

I – Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en république Centrafricaine intervient aux côtés de l'Etat afin de soutenir les efforts destinés à résoudre les problèmes de développement, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie des populations. Il propose des interventions dans la conservation de l'environnement et du développement durable.

LE PNUD OCTROYE DES MICROFINANCEMENTS AUX ONGS/OCBS ET COLLECTIVITES LOCALES ŒUVRANT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NATIONAL DE SON « PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT DU FOND POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (PMF/FEM) »

II – Contexte

Le Gouvernement Centrafricain en réponse aux problèmes de pauvreté et de conservation de la nature est partie prenante aux domaines d'action du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) : conservation de la biodiversité, dégradation des terres, résilience vis-à-vis du changement climatique, accès des communautés rurales pauvres aux services énergiques, déploiement de nouvelles approches basées sur l'implication des communautés dans la promotion des mesures visant la lutte contre les changements climatiques, la dégradation des terres, etc.

Le « Programme de Microfinancement (PMF) du FEM » intervient dans le sud-ouest de la République Centrafricaine où les populations ont été informées des enjeux de préservation/protection de l'environnement local, national et mondial. Des opportunités sont offertes par le PMF/FEM aux organisations communautaires de base, aux ONGs et autres institutions pour contribuer à la protection de l'environnement et appuyer les peuples autochtones à être résilients devant les impacts du Covid-19.

III – Domaine de soumission des microprojets

Les initiateurs des microprojets souhaitant soumissionnés aux Programme de Microfinancement (PMF) doivent :

1. Disposer de l'expertise pour contribuer à la protection de l'environnement dans au moins l'un des domaines environnementaux suivant :

- Sauvegarde collective des sites terrestres et marins où se trouvent les peuples autochtones ;
- Agro-écologie climato-intelligente et innovante résiliente au Covid-19 dans les APAC ;
- Co-avantage de l'accès aux sources d'énergie émettant peu de carbone ;
- Et coalition pour la gestion des substances chimiques à l'échelle locale, nationale et mondiale.

2. Prendre les dispositions et les stratégies nécessaires pour informer d'autres populations dans la zone de projet afin de faciliter l'appropriation et la reproductibilité des initiatives pour leurs mises à l'échelle ;

3. Impliquer les populations locales dans : *i)* le processus de mise en œuvre des projets et, *ii)* la compréhension et le suivi des indicateurs afin de faciliter la mise en œuvre et le reportage.

IV – Critères d'éligibilités aux microfinancements :

- Etre une ONG, une OCB (Organisation communautaire de base) ou n'importe quelle autre institution reconnue légalement en Centrafrique et travaillant dans les initiatives locales visant la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ;
- Formuler et soumettre un projet, sous le modèle de montage de projet du PMF/FEM, qui contribue aux différents domaines du FEM ;
- Les projets devront être exécutés dans les paysages retenus par le PMF/FEM pour la phase opérationnelle 7 (2019-2023) ;
- Etre capable de prouver que l'organisation soumissionnaire dispose des capacités à mettre en œuvre les activités visées dans le microprojet proposé.

V- Les OCBs, ONGs intéressées par cet avis d'appel à proposition sont priées de soumettre leur dossier avant la date limite fixée ci-dessous, comprenant :

- Une proposition de projet, assorti des documents de reconnaissance légale, de l'état des lieux de leur capacité à réaliser ledit projet.
- Le dossier doit être sous pli fermé sur lequel sera mentionné le titre « PMF/FEM : Proposition de projet pour les initiatives ICCA-GSI ;
- Pour plus d'informations, merci de vous rapprocher du bureau pays PNUD, sis Avenue de l'Indépendance, à côté de l'Hôtel Ledger de Bangui ;
- Les OCBs, ONGs et autres organisations / institutions, œuvrant au travers des initiatives à l'échelle communautaire intéressées par l'appel peuvent obtenir des informations supplémentaires au Registry où à la guérite du PNUD à côté de l'Hôtel Ledger, sis Avenue de l'Indépendance – Bangui ;
- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **24 mars 2021 à 16h00 heure locale**.

- **VI –** Vous trouverez plus de détails ainsi que les **documents de référence** auprès de la Représentation du PNUD situé Avenue de l'Indépendance à côté Hôtel Ledger.

Seules les OCBs/ONGs et autres organisations/institutions dont les soumissions/propositions sélectionnées/retenues seront contactées.

Les candidatures des associations/organisations féminines et des peuples minoritaires ou les appuyant sont vivement encouragées.